

Commune de Tenay

L'an deux mil vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 15

Absents 1

Pouvoirs 1

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, J-F. BONIN, P.PERSICO, G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, F.MALARD, M.BOUMIR, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; C.PARDO
S.AMOURIQ

Date de convocation : 22/03/2023

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S.AMOURIQ donne procuration à Carlos PARDO

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEE 2023 – BUDGET GENERAL
Délibération N° 25/2023

-- * -

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2022 et présente à l'assemblée la proposition de Budget Primitif 2023 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
002	Déficit antérieur reporté		002	Excédent antérieur reporté	37 099.77
011	Charges à caractère général	492 900.23	70	Produits des services	40 500.00
012	Charges de personnel	298 290.00	73	Impôts et taxes	805 400.23
65	Autres charges de gestion courante	208 550.00	74	Dotations et participations	239 200.00
66	Charges financières	14 000.00	75	Autres produits de gestion courante	96 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 500.00	77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits	20 000.00	013	Atténuation de charges	
68	Amortissements	1 000.00			
042	Opérations d'ordre	3 000.00			
	SOUS-TOTAL				
023	Virement à la section d'investissement	177 959.77			
	TOTAL DEPENSES	1 218 200.00		TOTAL RECETTES	1 218 200.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
001	Déficit antérieur reporté		001	Excédent antérieur reporté	262 026.28
16	Emprunts et dettes	30 000.00	10	F.C.T.V.A. (+TA)	22 930.95
20	Immobilisations corporelles	30 000.00	1068	Affectation des résultats	350 000.00
21	Immobilisations incorporelles	42 250.00	13	Subventions d'investissement	103 583.00
23	Immobilisations en cours	617 750.00	16	Emprunts et cautionnements	500.00
27	Autres immos financières	200 000.00	021	Virement de la section de fonctionnement	177 959.77
			040	Opérations d'ordre entre section	3 000.00
	TOTAL DEPENSES	920 000.00		TOTAL RECETTES	920 000.00

Monsieur le Maire soumet le projet de Budget Primitif 2023 au vote du Conseil.

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2023 tel que présenté ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le ... 04.10.2023



Le Maire.

C. PARDO
Adjoint au Maire



Le Maire,
Gaël ALLAIN

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF ANNEE 2023 BUDGET GENERAL

Date de transmission de l'acte : 04/04/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 04/04/2023

Numéro de l'acte : 25-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20230330-25-2023-DE

Date de décision : 30/03/2023

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires